

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

ANSM

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

#### **Décision DG n° 2013-195 du 4 juillet 2013 portant désignation d'inspecteurs de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé**

NOR : AFSM1330452S

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique, et notamment la cinquième partie, livre III (partie législative) et livres III et IV (partie réglementaire);

Vu la décision DG n° 2012-237 du 24 septembre 2012 portant organisation de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Décide:

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont désignés en qualité d'inspecteurs de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé:

M. Pascal MEGESSIER, ingénieur d'exploitation des systèmes de production contractuel.

Mme Natacha BERNARD, docteur en hématologie cellulaire et moléculaire contractuel.

#### Article 2

Le directeur de l'inspection est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 4 juillet 2013.

Pour le directeur général et par délégation :  
*La directrice générale adjointe,*  
B. GUÉNEAU-CASTILLA